

N°299/SCH/DR/DRCCR

## DECISION D'APPEL A CANDIDATURE AUX POSTES DE RESPONSABILITE

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Vu la Loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale promulguée, par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le Décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu la Circulaire du Chef de Gouvernement n° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n°03/2014, du 14 mai 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu l'Organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, notamment les critères de nomination aux postes de responsabilité ;

### DECIDE

**Article 1 :** L'ouverture d'un appel à candidature au poste de Chef de Service Valorisation et développement à l'International ;

**Article 2 :** Peuvent être candidats aux postes de Chef de Service, les candidats internes qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ;
- Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.

**Article 3 :** Le dossier de candidature (en six exemplaires) doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) précisant les compétences du candidat, parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;
- Plan d'action et méthodologie de travail, proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir ;

**Article 4 :** Le candidat est tenu de déposer son dossier de candidature, (en six exemplaires) contre accusé de réception, au Service Capital Humain de l'OMPIC, au plus tard le **30 juin 2022 à 16h30**.

**Article 5 :** Le descriptif du poste de Chef de Service Valorisation et développement à l'International est annexé à la présente décision.

**Article 6 :** la date et le lieu des entretiens de sélection seront communiqués aux candidats présélectionnés, et publiés sur les sites [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.ompic.ma](http://www.ompic.ma).

**Article 7 :** La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien et la liste des candidats retenus seront publiées sur les sites [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.ompic.ma](http://www.ompic.ma).

Casablanca, le 14 juin 2022  
Le Directeur Général de l'OMPIC

Le Directeur Général de l'Office  
Marocain de la Propriété  
Industrielle et Commerciale  
Signé: Abdelaziz BABQIQI

Identification du poste	Chef de Service Valorisation et développement à l'international
<p><b>Missions et descriptions du poste</b></p>	<p>Ce service a pour mission de valoriser le contenu des registres des signes distinctifs et de mieux l'exploiter à travers la diffusion des informations issues des marques, des noms commerciaux, des dessins et modèles et des indications géographiques, et l'élaboration de produits/services issus des signes distinctifs. Il est chargé également de l'élaboration et la mise en place de stratégies visant le développement à l'international des signes distinctifs et l'accompagnement des opérateurs économiques dans l'usage approprié des systèmes des signes distinctifs.</p> <p>Ainsi, il assure les principales activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Génération des copies et extraits des registres des signes distinctifs,</li> <li>- Suivi de la diffusion des informations issues de signes distinctifs (Registres en ligne, Recherche Web, Bases de données mises à disposition par des partenaires (TmView, DesignView, BDD mondiale des marques, ...),</li> <li>- Exploitation des données des registres à travers l'élaboration de produits/services issus des signes distinctifs (Rapports basés sur des Portfolio Marques-DMI, des Portefeuilles sectoriels, ...),</li> <li>- Proposition et élaboration de démarches sectorielles pour une meilleure application des droits PI, et suivi des actions y afférentes (Cas des Travaux du Comité de labellisation / Marque collective « SALAMATOUNA » pour le secteur des pièces de rechange automobile),</li> <li>- Contribution à l'élaboration d'approches stratégiques pour l'exploitation du système des DMI et la valorisation du potentiel Design au sein des entreprises marocaines (Cas « NAMADIJ » à pérenniser),</li> <li>- Proposition et Contribution à la mise en place de stratégies de valorisation des produits de terroir par les IG/AO, en coordination avec les départements concernés,</li> <li>- Accompagnement des utilisateurs dans la gestion de leurs portefeuilles de signes distinctifs et dans leurs démarches à l'internationalisation;</li> <li>- Assistance des utilisateurs des systèmes des signes distinctifs à appréhender la réglementation en vigueur et à un meilleur usage des droits afférents aux signes distinctifs,</li> <li>- Assistance des déposants de demandes de signes distinctifs à la recherche d'informations et l'exploitation des bases de données sur les signes distinctifs,</li> <li>- Animation de prestations d'accompagnement en matière de propriété industrielle (telle 'Pré-diagnostic de PI') auprès des entreprises visant la mise en place de stratégies de PI adaptées,</li> <li>- Proposition et réalisation d'études et publications concernant les signes distinctifs (Dépliants, guides, études, ...),</li> <li>- Sensibilisation et formation sur les produits/services d'accompagnement et de valorisation portant sur les signes distinctifs,</li> <li>- Veille sur de nouveaux produits et prestations de services contribuant à la valorisation des systèmes des signes distinctifs et à un meilleur accompagnement des opérateurs économiques en la matière, en coordination avec les services concernés,</li> </ul>



	<b>DESCRIPTIF DES POSTES</b>	Code : FR-GRH-FDP
		Version : 1
		Date : 14/06/2022
		Page : 2 / 2

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution aux travaux de partenariat national et aux actions de coopération internationale en matière d'accompagnement et de valorisation des signes distinctifs.</li> </ul>
<b>Compétences et Conditions requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ;</li> <li>- Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.</li> </ul>
<b>Rattachement hiérarchique</b>	<b>DIRECTION SIGNES DISTINCTIFS</b> Département Oppositions et exploitation du système des signes distinctifs

